



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2021

2021-11-257 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 28/10/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Eléna DECOLASSE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, François TOSI, Josette TRAVAILLOT, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Thierry MARTY, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Christophe DARDENNE, Julie DUMONT, Christophe GIGOT, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Joachim BOISARD, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gérard MOULINIER pouvoir à Patrick JARJANETTE, Laura RAMOS pouvoir à Alain JAMBON, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE

Monsieur Jacques LEGRAND a été nommé secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME**STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : SUBVENTION 2021 DE LA CALI À L'ASSOCIATION DES AMIS DU CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE L'ISLE NORD LIBOURNAIS**

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, Vice-président en charge du Développement touristique et du l'Urbanisme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération ;

L'association des Amis du Chemin de Fer de la Vallée de l'Isle Nord Libournais créée en 1972 a pour vocation de restaurer et entretenir du matériel ferroviaire, regrouper des personnes passionnées par les chemins de fer et les trains, d'œuvrer à l'exploitation d'un chemin de fer et de gérer un conservatoire du patrimoine ferroviaire.

Par ses actions, l'association contribue également à l'activité touristique du territoire en proposant aux touristes et visiteurs des parcours au départ de la gare de Guîtres, une activité touristique récréative et familiale qui diversifie l'offre touristique globale de La Cali et, plus largement, celle du Libournais.

L'activité de l'association avant la période de crise sanitaire était de 4000 visiteurs pour le train et de 3000 visiteurs pour le vélorail, nouvelle activité développée en 2019, qui en font le 3ème site touristique visité sur La Cali. En 2020, malgré le contexte de crise sanitaire, ce sont encore 5000 personnes qui ont profité des activités portées par l'association.

Au titre de ces activités, l'association est soutenue par l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais, et représente un partenaire fort : en 2019, l'office de tourisme a accompagné l'association dans l'acquisition de vélorails qui ont permis à celle-ci de renouveler et diversifier l'offre de loisirs sur le site ; par ailleurs, l'Office de Tourisme a mis en place un système de vente en ligne dont l'association bénéficie afin de simplifier les ventes de billets.

Courant 2020, l'association a sollicité La Cali pour une demande d'aide financière à hauteur de 15 000 € afin de permettre la rénovation de la locomotive à vapeur 020T classée aux Monuments Historiques. L'objet de cette demande est de réaliser des travaux de mise aux normes de la locomotive en vue de relancer son exploitation. Le montant global de l'opération s'élève à 90 000 €. L'association a obtenu l'accord de la DRAC pour effectuer ces travaux, le train étant classé aux Monuments Historiques et les communes de Guîtres et de Lapouyade sont également partenaires de cette opération.

Cette locomotive à vapeur représente un attrait essentiel pour les activités de l'association mais aussi pour le patrimoine en ce sens qu'elle constitue un véhicule emblématique du patrimoine ferroviaire local.

Considérant, d'une part, l'intérêt de cette activité pour les habitants du territoire communautaire,

Considérant, d'autre part, la plus-value et l'attractivité touristique engendrée par l'activité du Train Touristique pour le territoire communautaire, pour le Libournais et plus largement pour le département de la Gironde,

Dans le cadre de sa politique de développement touristique, la Communauté d'agglomération du Libournais, souhaite apporter son soutien financier à l'association des Amis du Chemin de Fer de la Vallée de l'Isle Nord Libournais afin que la locomotive à vapeur 020T puisse à nouveau être fonctionnelle et utilisée pour les activités touristiques de l'association.

Vu l'avis de la commission tourisme du 24 novembre 2020,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 25 octobre 2021,

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (62 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser une subvention de 15 000 € à l'association « des Amis du Chemin de Fer de la Vallée de l'Isle Nord Libournais » dans le cadre du développement de l'activité du Train touristique Guîtres Marcenais, en vue de la rénovation de la locomotive à vapeur classée aux Monuments Historiques.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – article 6574 – service gestionnaire et destinataire POT0 – fonction 95.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



